

Hervé SEYVE

St Jean d'Illac le 05/12/2011

33127 Saint-Jean d'Illac

Objet : Conseil Municipal du 11/07/2011

Monsieur Fergeau,

...

... profitons de ce courrier pour faire une synthèse de ce dossier de l'intercommunalité pour l'année 2011 :

- Par courrier daté du 17/01/2011, l'ensemble des élus de mon groupe vous a demandé de convoquer un Conseil Municipal Extraordinaire pour évoquer le sujet de l'intercommunalité. Vous n'avez pas jugé utile de nous répondre, préférant utiliser pour cela la voix du journal local
- Le 16 mai 2011 lors du Conseil Municipal, vous mettez en débat sans que celui-ci ne soit inscrit à l'ordre du jour ou modifié en début de séance, une motion en demandant aux élus de se prononcer après une interruption de séance de 10 minutes pour en prendre connaissance. On retiendra que cette motion est pudiquement devenue un vœu au titre du compte-rendu.
- Le 23/06/2011, une réunion de la commission municipale « Intercommunalité-Développement Economique et Emploi » a été convoquée ; le sujet de l'intercommunalité a été évoqué sans bien sûr qu'aucun document ne soit remis à ses membres ni un quelconque compte-rendu établi.
- Le 24/06/2011, vous convoqué une commission spéciale sur le sujet de l'intercommunalité, toujours sans communication d'aucun document d'information préalable ni compte-rendu.
- Le 11/07/2011, alors qu'un débat est inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal, vous refusez de nous communiquer le projet de délibération avant la tenue de la réunion, et ce malgré nos demandes et en parfaite infraction avec le CGCT. Nous le trouverons sur la table du Conseil en début de séance...

Alors Monsieur Fergeau, combien de temps encore bafouerez-vous les règles les plus élémentaires de la Démocratie, en refusant de respecter les règles de fonctionnement du Conseil Municipal et les droits des élus, et donc des électeurs qu'ils représentent? Est-ce là encore une illustration du modèle de démocratie locale que vous prônez, au mépris de la démocratie représentative dont nous sommes à ce titre des élus, quand bien même des élus d'opposition ?

...

Je suis si vous le souhaitez à votre disposition pour échanger sur ce point. Dans l'attente de vos réponses mais surtout de la correction du compte-rendu en question, je vous adresse, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Hervé SEYVE
Conseiller Municipal